



Procès-verbal de la 6^e réunion ordinaire de l'année 2024-2025 du
Conseil d'établissement de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne,
tenue le mardi 27 mai 2025 à 18h30 au salon du personnel

ORDRE DU JOUR

Prise des présences et vérification du quorum

Étaient présents	
Membres parents	Équipe école
BERNIN, Xavier	BESSAOUD, Malika : enseignante au préscolaire TSA
JEAN-LOUIS, Karine	FAUVEL, Hélène-Louise : directrice adjointe (secrétaire)
KANEB, Alexandra	ST-PIERRE, Geoffrey: enseignant au 3e cycle
TARANU, ZOFIA	GAUDREAU, Anne : direction
GOSSELIN, Sophie	RUSU, Victoria : spécialiste en musique
STERNON, Yannick	POTINGA, Veronica : enseignante au 1 ^{er} cycle TSA
	MELIOUH, Abderrahmane (substitut)
	CADIEUX, Isabelle : enseignante au 1 ^{er} cycle
Membres absents	LALOUNI, Abdelaziz: enseignant au 2 ^e cycle
AOUN, Rodrigo, représentant de la communauté	BASCOMBE, Abigail : Technicienne au SDG
MPINGA-NZIMA, Armelle	MELIOUH Abderrahmane (membre substitut)
	Membre absent
	Danielle Riopel, enseignante en maternelle 5 ans

1. Adoption de l'ordre du jour (Adoption)

Proposé : Alexandra Kaneb
Secondé : Isabelle Cadieux
Adopté : à l'unanimité

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 15 avril 2025 (Adoption)

Proposé : Sophie Gosselin
Secondé : Malika Bessaoud
Adopté : à l'unanimité

3. Sorties éducatives (école) (Approbation)

Madame Gaudreau présente pour approbation de nouvelles sorties et activités éducatives.

Approuvé : à l'unanimité

4. Fournitures scolaires 2025-2026- Résolution 05-2024-2025 Frais chargés aux parents 2025-2026 (Approbation)

Madame Gaudreau mentionne que l'équipe école est soucieuse des frais demandés pour l'achat des fournitures scolaires tout en précisant que la contribution financière des parents varie légèrement d'une année à l'autre. Un tableau comparatif des prix des années antérieures a été présenté.

Madame Gaudreau présente la résolution suivante :

CONSIDÉRANT les dispositions légales applicables qui encadrent les contributions financières pouvant être exigées des parents en vertu de la Loi sur l'instruction publique et du Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit approuver les contributions financières proposées par la direction de l'école dans la mesure prévue à la Loi;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit aussi approuver la liste, proposée par la direction de l'école, du matériel d'usage personnel des élèves (fournitures scolaires);

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit informer le centre de services scolaire des contributions financières ainsi approuvées;

CONSIDÉRANT que le centre de services scolaire doit veiller à ce que ses écoles et ses centres de formation professionnelle respectent les conditions applicables aux contributions financières exigées et s'abstiennent, en toute circonstance, d'exiger le paiement de frais contraires à la Loi;

Il est proposé :

1) D'APPROUVER, pour l'année scolaire 2025-2026, les listes de fournitures scolaires et de matériel didactique pour lesquels une contribution financière des parents sera exigée telles que présentées par la direction d'établissement;

2) De MANDATER la direction d l'école afin de transmettre ces documents au Bureau du secrétariat général.

Approuvé : à l'unanimité

5. Budget proforma 2025-2026 (Adoption)

Madame Gaudreau présente le budget PROFORMA de l'année scolaire 2025-2026. La directrice précise qu'en 2025-2026, les ressources financières associées aux professionnels ont été retirées de tous les budgets des écoles étant donné que ces postes sont dorénavant gérés centralement par les services éducatifs.

Proposé : Sophie Gosselin

Secondé : Karine Jean-Louis

Adopté : à l'unanimité

6. Projet éducatif (Information)

Madame Gaudreau informe les membres du conseil d'établissement que l'équipe enseignante est accompagnée par deux conseillères pédagogiques du CSSDM en mathématique afin de les soutenir dans l'implantation des moyens privilégiés dans le projet éducatif 2023-2027. Une deuxième formation a eu lieu à l'école le 2 avril dernier, suivie de plusieurs accompagnements en classe. Le plan d'accompagnement se déroulera jusqu'en 2027.

7. Évaluation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2024-2025 (Adoption)

Madame Gaudreau présente l'évaluation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation qui a été préparé conjointement avec le TES de l'école, Monsieur Jakob Tremblay-Neveu à partir des données consignées tout au long de l'année (avis de comportement et enquêtes réalisées suite à des signalements de situations d'intimidation). Il en ressort que le climat de l'école est sain et que les élèves se sentent en sécurité.

Proposé : Isabelle Cadieux
Secondé : Yannick Sternon
Adopté : à l'unanimité

Madame Gaudreau précise que le ministère implantera une nouvelle plateforme pour les plans de lutte l'année prochaine et qu'elle ne peut pas présenter le plan 2025-2026. Celle-ci aura lieu lors de la première rencontre du conseil d'établissement.

8. Entrée progressive au préscolaire et protocole pour les élèves des classes d'accueil 2025-2026 (Approbation)

Madame Gaudreau présente l'horaire différencié d'entrée progressive pour les élèves du préscolaire et des classes d'accueil. Cette modification d'horaire s'étale sur trois journées comme dans les années antérieures.

Approuvé : à l'unanimité

9. Règlementation du service de garde - Année 2025-2026 (Adoption)

Mesdames Gaudreau et Bascombe présentent les modifications apportées à la réglementation du service de garde pour l'année scolaire 2025-2026. Les changements de prix dans le bloc du midi pour les élèves sporadiques visent à apporter plus d'équité entre tous les utilisateurs du service de dîner.

Proposé : Geoffrey St-Pierre
Secondé : Yannick Sternon
Adopté : à l'unanimité

10. Planification du contenu des journées pédagogiques 2025-2026 (Approbation)

Un parent souligne la richesse et la diversité des sorties organisées par le service de garde lors des journées pédagogiques. Ces activités plaisent beaucoup aux élèves.

Madame Bascombe présente pour approbation le contenu des journées pédagogiques 2025-2026 au service de garde.

Approuvé : à l'unanimité

11. Traiteur Merenda 2025-2026 (Approbation)

Madame Gaudreau informe les membres que le traiteur Merenda est un fournisseur homologué du CSSDM et qu'il offre des choix de menus. Les parents ont exprimé le souhait de connaître le contenu d'autres offres de service lorsque le sujet sera abordé en 2025-2026.

Il est proposé de reconduire le traiteur Merenda en 2025-2026.

Approuvé : à l'unanimité

12. Sondage du Conseil d'établissement auprès des élèves: résultats de la consultation (Information)

Madame Taranu présente les résultats du sondage mené auprès des élèves. Globalement, les élèves sont contents des activités offertes lors des récréations. Certains élèves sondés souhaiteraient des espaces dédiés : « coin lecture ou coin calme ».

Un grand merci aux parents et au sous-comité pour l'élaboration du sondage et pour l'analyse des résultats.

13. Rapport annuel 2024-2025 du conseil d'établissement (Madame Zofia Taranu, présidente) (Adoption)

Madame Taranu présente le rapport annuel 2024-2025. Elle souligne l'excellente collaboration entre l'équipe école et les membres du conseil d'établissement. Elle remercie chaleureusement Madame Gaudreau pour son soutien.

Proposé : Veronica Potinga

Secondé : Abderrahmane Meliouh

Adopté : à l'unanimité

14. OPP

Cette année, le comité OPP était principalement impliqué à la bibliothèque pour le rangement des livres. Il a été proposé d'élargir le mandat des membres de l'OPP en 2025-2026 en incluant la réparation des livres.

15. Mot du délégué au réseau

Aucun délégué n'a assisté à une rencontre du comité central des parents.

16. Questions diverses

- Est-ce que l'école pourrait considérer une sortie au festival Eurêka l'an prochain ?

L'an prochain, Madame Taranu communiquera l'information à la direction qui fera le suivi auprès des enseignants titulaires.

- Est-ce que la première rencontre du conseil d'établissement 2025-2026 pourrait se dérouler en présentiel ?

Il est proposé que si la première rencontre se tient en présentiel, il serait intéressant d'envisager que celle-ci débute exceptionnellement à 16 h 30.

La direction en discutera les membres de l'équipe école qui se joindront au Conseil d'établissement en 2025-2026 et elle fera le suivi lors de la réunion des membres constituant le conseil d'établissement 2025-2026 qui suivra l'Assemblée générale des parents du 9 septembre 2025.

17. Mot du public.

Aucun.

18. Levée de l'assemblée.

Heure : 20h48.


Directrice


Présidente du CÉ